



PROGRAMME DE FORMATION ANIMATEUR MODULE 3 - ACCESS GYM GR

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Animer bénévolement des groupes d'animation en Gymnastique Rythmique
- Encadrer des séances de découverte en GR
- Garantir aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement
- Maîtriser le programme Access Gym GR (philosophie, objectifs, orientations)
- Maîtriser la technique et la méthodologie d'apprentissage des éléments de base sur les cinq engins (corde, cerceau, ballon, massues, ruban) ainsi que les effets chorégraphiques et les relations musiques – espace.

II - PUBLIC ET PREREQUIS

- Etre titulaire d'une licence Fédération Française de Gymnastique de la saison en cours
- Avoir 15 ans minimum
- Avoir suivi la formation animateur « Module 1 Animer » et « Module 2 Access Gym Général »

III - DUREE

L'action de formation « Animateur Module 3 Access Gym GR » sera d'une durée de 21 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

- Salle de formation (cours théorique)
- Vidéoprojecteur
- Gymnase spécialisé (cours pratique et travaux dirigés)
- Etude de cas concrets avec des groupes de gymnastes

La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

V - CONTENUS

- Présentation du programme Access Gym GR : philosophie, mise en œuvre, progressivité
- Travaux pratiques guidés de la méthodologie d'apprentissage des éléments de base sur les 5 engins :
 - CORDE : les échappés, les rotations et les sautillés
 - CERCEAU : les roulés, les rotations et les lancés
 - BALLON : les roulés, les rebonds et les lancés
 - MASSUES : les élans/circumductions, les petits cercles et les échappés/petits lancés
 - RUBAN : les élans/circumductions, les serpentins et les spirales
- Gestion des principes de bases suivants : la coordination motrice, l'espace, les partenaires, l'expression, le rythme

VI - MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur.
- Evaluations pédagogiques en structure de stage : par auto évaluation du stagiaire et par le tuteur
- Certification de fin de formation
- L'obtention du PSC1 est obligatoire pour valider le diplôme - Attestation à transmettre

Coordonnateur de la formation : Stéphanie GILLETTE - steph.gillette@wanadoo.fr

Effectif en formation : 20 stagiaires maxi

Date et lieu de la formation :

- Du vendredi 22 février 2019 à 10h au dimanche 24 février 2019 à 17h
- Gymnase des Sternes – 9 rue des tourterelles– 22190 PLERIN

Accueil et hébergement :

- Centre Technique Henri Guérin – 4 allée du Haut Champ – 22440 PLOUFRAGAN

Frais de pension :

- Tarif repas seul : 15 € - Prévoir un pique-nique pour le vendredi midi
- Tarif nuit / pdj : 30 €
- Tarif pension complète du module : 120 €
- Pour faire vos réservations : [cliquez ici](#)

Frais pédagogiques module 3 :

- salarié OPCA : 420 €
- bénévole club : 141 €
- bénévole club (avec aide régionale club conventionné) : 63 €

Inscriptions : sur l'extranet du site ffgym.fr – FFGymLicence / Formations

DATE LIMITE INSCRIPTION ET RESERVATIONS : 30 novembre 2018

Organisme de formation :

Comité de Bretagne de Gymnastique - Cap Nord B - 4 Allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Tél : 02.23.46.73.81 - Email : secretariat@ffgymbretagne.com - Site : <https://bretagne.ffgym.fr>
N° de Siret : 410 506 596 00049 - N° de déclaration d'activité : 53350816735